
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 13 août 2014 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Denis Coderre, Maire
M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

ABSENCES :

Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Me Yves Saindon, Greffier de la Ville
Mme Danielle Jiona, Coordonnatrice - processus décisionnel
M. Jacques A. Ulysse, Directeur général adjoint - Services institutionnels
M. Francesco Miele, leader de la majorité
Mme Karine Boivin-Roy, conseillère associée
Mme Suzanne Décarie, conseillère associée
Mme Mary Deros, conseillère associée
M. Richard Guay, conseiller associé
M. Jean-François Parenteau, conseiller associé

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE14 1262

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 13 août 2014 en y retirant les articles 12.001, 20.007, 20.008, 20.018, 20.020, 20.024, 20.028, 30.003, 30.007 et 30.008.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE14 1263

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 18 août 2014.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE14 1264

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 21 août 2014.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE14 1265

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 30 juillet 2014.

Adopté à l'unanimité.

10.004

CE14 1266

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

1- d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour l'acquisition de serveurs d'entreprise Linux et de solutions de stockage d'entreprise ;

- 2- d'approuver les critères de sélection et leur pondération qui seront utilisés lors de l'évaluation des soumissions.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1145954001

CE14 1267

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour retenir les services de quatre équipes de professionnels comprenant les services en architecture et en ingénierie de bâtiment (mécanique, électrique, structure et génie civil) pour réaliser les plans, devis et la surveillance de travaux dans le cadre du projet de mise aux normes des systèmes de captation des gaz des bâtiments du Service de sécurité incendie de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1141035009

CE14 1268

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour le contrat d'assurance collective et l'approbation de la grille d'évaluation des soumissions.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1145379001

CE14 1269

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour retenir les services d'une équipe de professionnels comprenant les services en architecture et en ingénierie de bâtiment (mécanique, électrique, structure et génie civil) pour réaliser les plans, devis et la surveillance de travaux dans le cadre du projet de réfection de la caserne de pompiers n° 63 (3015).

Adopté à l'unanimité.

20.004 1141035010

CE14 1270

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accorder à Centre de transition Le Sextant inc., seule firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat pour la fourniture d'un service d'entretien ménager au Biodôme et au Planétarium Rio Tinto Alcan, pour une période de 3 ans, soit pour une somme maximale de 4 254 194,51 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 14-13656;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1145034004

CE14 1271

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un contrat à Néoelect inc., pour une durée de 12 mois, pour le déploiement de câblage de communication en fibre optique (réseaux 3, (20, 116, 240), (46, 72), 47, 63, 70, 98 et (101, 224), aux prix unitaires de sa soumission, soit pour une somme maximale de 484 806,78 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 14-64002;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1145897013

CE14 1272

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 481 136,68 \$, taxes incluses, pour le remplacement de l'enrobé du pont Jacques-Bizard dans l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2- d'accorder à Construction Bau-Val inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 458 702,94 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 07-13094 ;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1140541005

CE14 1273

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 2 159 752,04 \$, taxes incluses, pour des travaux d'égout, de conduites d'eau secondaire et principale dans le boulevard Pie-IX, du boulevard Crémazie à la rue Jarry, dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Construction Fermont International Ltée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 941 952,04 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 251803;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1144822039

CE14 1274

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 1 638 642,91 \$, taxes incluses, pour remplacer l'ensemble des fenêtres de l'édifice du 1500 des Carrières et pour réaliser d'autres travaux connexes, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Norgéreq Ltée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 567 397,57 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5720;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1141029002

CE14 1275

Vu la résolution CA14 19 0175 du conseil d'arrondissement de Lachine en date du 9 juin 2014;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense totale de 2 878 296,96 \$, représentant 83,8 % du coût total du contrat, pour des travaux de reconstruction d'égouts unitaires et de conduites d'eau secondaires dans la 48^e Avenue entre les rues Acadia et Victoria et dans la rue Sir-George-Simpson entre la 38^e et la 46^e Avenue, dans l'arrondissement de Lachine, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Sintra inc. (Région Montérégie - Rive-Sud), plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 435 574,72 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public LAC-PUB-1409;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1142421028

CE14 1276

Vu la résolution CA14 19 0176 du conseil d'arrondissement de Lachine en date du 9 juin 2014;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense totale de 3 064 291,08 \$, représentant 85,7 % du coût total du contrat, pour des travaux de reconstruction d'égouts unitaires et de conduites d'eau secondaires dans la 23^e Avenue entre les rues Remembrance et Saint-Antoine et dans la 48^e Avenue entre le boulevard Saint-Joseph et la rue Acadia, dans l'arrondissement de Lachine, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Pavages D'Amour inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 575 883,47 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public LAC-PUB-1412;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1142421034

CE14 1277

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 351 797,08 \$, taxes incluses, pour le réaménagement de l'observatoire de tortues à la Pointe-Madeleine au parc-nature du Cap-Saint-Jacques, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder au seul soumissionnaire Construction Transit 2eG Ltée, ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 314 108,28 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 14-6295 ;

3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1144956001

CE14 1278

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 905 083,20 \$, taxes incluses, pour l'exécution de travaux d'accessibilité universelle à la Maison de la culture Mercier située au 8105, rue Hochelaga dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Procova inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 867 371,40 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5710;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1140652003

CE14 1279

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un contrat à Mofax Électrique ltée plus bas soumissionnaire conforme, pour les travaux électriques en régie contrôlée sur les équipements de la Direction de l'épuration des eaux usées, aux prix de sa soumission, soit une somme maximale de 373 692,97 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 2080-AE;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1143334020

CE14 1280

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 571 750 \$, taxes incluses, pour les travaux de réfection de la maçonnerie et la gestion des eaux pluviales de l'entrepôt du Service de sécurité incendie de Montréal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Groupe Axino inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 511 750 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5725;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1141035011

CE14 1281

Vu la résolution CA14 08 0476 du conseil d'arrondissement de Saint-Laurent en date du 5 août 2014 ;

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un contrat par lequel Les Services Exp inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour le contrôle qualitatif de divers travaux de génie civil, pour une somme maximale de 76 557,37 \$, taxes incluses, pour le volet 1, et pour une somme maximale de 79 263,88 \$, taxes incluses, pour le volet 2, conformément aux documents de l'appel d'offres public 14-033 ;
- 2- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1140818013

CE14 1282

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver, conformément aux dispositions de la loi, un projet de convention de gré à gré par lequel l'École nationale d'administration publique s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour l'évaluation des compétences de gestion, pour une somme maximale de 743 000 \$, exempte de taxes, selon les termes et conditions stipulés au projet de convention.

Adopté à l'unanimité.

20.021 1145138003

CE14 1283

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver le projet de protocole d'Entente entre la ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) établissant les modalités d'implication des parties relativement au versement d'une aide financière à la Ville aux fins de planifier, mettre en oeuvre et soutenir des projets visant l'intégration des personnes immigrantes, couvrant la période du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2016 - Entente Ville - MIDI (2014- 2016);
- 2- d'autoriser la réception d'une aide financière d'un montant de 3 100 000 \$ provenant du MIDI pour la réalisation des projets issus de ladite Entente;
- 3- d'autoriser un budget additionnel de dépense équivalent au revenu additionnel correspondant de 3 100 000 \$ à affecter pour la réalisation de ladite Entente, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 4- de mandater le Service de la diversité sociale et des sports pour gérer la mise en oeuvre de ladite Entente;
- 5- d'accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme de 310 000 \$, pour l'année 2014-2015, soit 160 000 \$ à l'Office municipal d'habitation de Montréal pour réaliser le projet « Habiter la mixité » et 150 000 \$ au Collectif des entreprises d'insertion du Québec inc. pour réaliser le projet « Intégration », dans le cadre de l'Entente biennale entre le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) et la Ville de Montréal (2014 - 2016);
- 6- d'approuver les deux projets de conventions entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 7- d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.022 1144251004

CE14 1284

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver le projet d'entente entre le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et la Ville de Montréal relative à l'octroi d'une aide financière à la Ville dans le cadre du programme d'aide à la réhabilitation des terrains contaminés – ClimatSol pour des travaux de réhabilitation environnementale réalisés sur un terrain municipal, soit le lot 3 362 039 dans l'arrondissement de Ville-Marie;
- 2 - d'autoriser la directrice par intérim du Service du développement économique à signer cette entente pour et au nom de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

20.023 1141179004

CE14 1285

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver le projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue du Conseil national de recherches Canada, pour une période de 18 mois, à compter du 1^{er} novembre 2014, des espaces à bureau et laboratoires d'une superficie d'environ 643,75 mètres carrés, situés au 6100, Royalmount, à des fins de relocalisation temporaire de l'usine Charles-J Des Bailleys, moyennant un loyer total de 325 313,37 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions prévus au bail;
- 2 - d'autoriser une dépense additionnelle maximale de 55 188 \$, taxes incluses, payable en 2014, pour les travaux d'aménagement, les contingences et les incidences;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.025 1145062001

CE14 1286

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 5 000 \$ à Compétition pompier Montréal pour la tenue de la compétition « Scott Firefit Championships » à Montréal les 6 et 7 septembre 2014.
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.026 1142645001

CE14 1287

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accorder un soutien financier additionnel non récurrent de 300 000 \$ à la Société de verdissement du Montréal Métropolitain (SOVERDI) pour la plantation de 6 500 arbres et la coordination des efforts de plantation sur le domaine privé dans le cadre du Plan d'action canopée de Montréal;
- 2 - d'approuver un projet d'entente modifiant l'entente intervenue entre la Ville de Montréal et SOVERDI (CM13 0988), majorant ainsi le montant de ce soutien financier de 125 000 \$ à 425 000 \$, ainsi que le protocole de visibilité identifié à l'annexe B du projet d'entente, selon les termes et conditions y stipulés;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Adopté à l'unanimité.

20.027 1146620006

CE14 1288

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 368 565,41 \$, taxes incluses, pour la reconstruction de conduites additionnelles d'égout secondaire et un approvisionnement additionnel en pierre concassée dans le cadre du contrat octroyé à Les Pavages Dorval division Construction Groupe Bau-Val inc. (CM14 0611), majorant ainsi le montant total du contrat de 3 153 439,26 \$ à 3 522 004,67 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.029 1144707001

CE14 1289

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser la fabrication et l'installation, sur une période de 52 mois, de systèmes de protection latérale sur les véhicules lourds de la Ville au coût de 2 572 468 \$, taxes incluses;
- 2 - d'autoriser un virement budgétaire de 175 000 \$ du Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI) vers le Service du matériel roulant et des ateliers (SMRA) pour financer la production de 70 systèmes de protection latérale pour l'année 2014;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation de 2014, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.
- 4 - d'inclure cette dépense dans la planification budgétaire du PTI 2015-2017.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1141081003

CE14 1290

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'adopter la Politique sur l'industrie du taxi à Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1143224001

CE14 1291

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'adopter le Bilan des réalisations de 2013 et la mise à jour du plan d'action 2012-2014, présentés dans le document intitulé « Accessibilité universelle — Bilan des réalisations de 2013 et mise à jour du plan d'action 2012 – 2014 de la Ville de Montréal », tel qu'élaboré avec les arrondissements et les unités corporatives;
- 2- de mandater le Service de la diversité sociale et des sports pour assurer les suivis au Plan d'action triennal en accessibilité universelle mis à jour.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1141643004

CE14 1292

Il est

RÉSOLU :

de fixer les dates limites au plus tard le 3 octobre 2014 pour la transmission par les arrondissements au Service des finances de la Ville de leurs budgets de fonctionnement 2015, et au 29 octobre 2014 la date de la séance du comité exécutif au cours de laquelle les budgets de fonctionnement 2015 des arrondissements lui seront soumis.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1143843011

CE14 1293

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser l'occupation de l'immeuble privé de la Ville de Montréal par Bellastock-Québec dans le cadre du festival Re-Shack qui se tiendra du 22 août au 5 septembre 2014, incluant les périodes de montage et démontage, sur le site du 4000-4010, rue Saint-Patrick.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1143253001

CE14 1294

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de donner un accord de principe pour la réalisation de la phase 2 du projet de la Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal, soit le Fort de Ville-Marie - Château de Callière, afin de permettre à la Société du Musée Pointe-à-Callière de déposer les demandes de permis nécessaires pour la démolition d'un édifice situé au 214, rue place d'Youville et pour procéder aux fouilles archéologique sur ce même emplacement.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1140003001

CE14 1295

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'adopter, sans changement, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » concernant la hauteur et la densité d'un secteur situé au sud de la rue Saint-Antoine, entre les rues de la Montagne, Torrence et Jean-D'Estrées.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1136347027

CE14 1296

Vu la résolution CA14 14 0258 du conseil d'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension en date du 8 juillet 2014;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de prendre acte du procès-verbal de l'assemblée publique de consultation tenue par l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, le 29 juillet 2014;
- 2- d'adopter, sans changement, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) », visant le retrait de la propriété située aux 8525 - 8527, rue Berri (École Saint-Gérard) de la liste des bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural hors secteurs de valeur exceptionnelle de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1144992001

CE14 1297

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance de l'état des revenus et dépenses de la Ville - Volet agglomération au 30 juin 2014, projetés à la fin de l'exercice;
- 2 - de prendre connaissance de l'état des revenus et dépenses réels de la Ville au 30 juin 2014 comparé au 30 juin 2013.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1145205006

CE14 1298

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de prendre connaissance de l'état des revenus et dépenses de la Ville - Volet municipal au 30 juin 2014, projetés à la fin de l'exercice;
- 2- de prendre connaissance de l'état des revenus et dépenses réels de la Ville au 30 juin 2014 comparé avec le 30 juin 2013.

Adopté à l'unanimité.

60.002 1145205005

CE14 1299

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE145034004 - Accorder un contrat à Centre de transition Le Sextant inc. pour la fourniture d'un service d'entretien ménager au Biodôme et au Planétarium Rio Tinto Alcan, pour une période de 36 mois, pour une somme maximale de 4 254 194,51 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 14-13656 - (2 soumissionnaires, 1 seul conforme).

Adopté à l'unanimité.

60.003 1143624032

CE14 1300

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE142421028 - Accorder un contrat à Sintra inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour des travaux de reconstruction d'égouts unitaires et de conduites d'eau secondaires dans la 48^e Avenue, entre les rues Acadia et Victoria, et dans la rue Sir-George-Simpson, entre la 38^e et 46^e Avenue, dans l'arrondissement de Lachine - Dépense de 2 878 296,96 \$, taxes incluses - Appel d'offres public LAC-PUB-1409 - (6 soumissionnaires).

Adopté à l'unanimité.

60.004 1143624030

CE14 1301

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE142421034 - Accorder un contrat à Pavages D'Amour inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour des travaux de reconstruction d'égouts unitaires et de conduites d'eau secondaires dans la 23^e Avenue, entre les rues Remembrance et Saint-Antoine, et dans la 48^e Avenue, entre le boulevard Saint-Joseph et la rue Acadia, dans l'arrondissement de Lachine - Dépense de 3 064 291,08 \$, taxes incluses - Appel d'offres public LAC-PUB-1412 - (4 soumissionnaires).

Adopté à l'unanimité.

60.005 1143624031

Levée de la séance à 10 h 50

70.001

Les résolutions CE14 1262 à CE14 1301 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Pierre Desrochers
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville